



**Soumission au Ministère des
Finances du Québec en prévision
du budget 2024-2025**



INTRODUCTION

Alors que le gouvernement du Québec prépare son budget 2024, une occasion cruciale se présente de relever les défis contemporains tout en ouvrant la voie à une prospérité et à des opportunités accrues. L'économie et la société québécoises s'interconnectent progressivement par le biais des voies numériques, les citoyens adoptant les nouvelles technologies et les services numériques. Reconnaisant la rapidité de la transition numérique, le budget 2024 doit tenir compte de cette transformation de façon stratégique afin de s'assurer que les Québécois prospèrent dans un paysage numérique en constante évolution.

En donnant la priorité à la modernisation des services gouvernementaux pour répondre aux aspirations numériques de ses citoyens, le gouvernement du Québec s'est engagé à favoriser un environnement où les individus peuvent s'épanouir à l'ère numérique. Des efforts de collaboration sont en cours dans divers secteurs gouvernementaux, y compris des initiatives menées par le Ministère de la Cybersécurité et du Numérique et d'autres départements, ce qui témoigne des progrès essentiels réalisés dans la prestation de services numériques de la province. Ces avancées jettent les bases de solutions et de services novateurs qui répondent aux besoins changeants des Québécois.

Interac Corp. (Interac) est fière de contribuer aux efforts de transformation numérique du Québec par le biais de projets portant sur la vérification et les solutions de paiement numérique. Alors que le Québec vise l'habilitation économique et l'innovation en 2024, Interac s'engage à poursuivre son soutien en offrant des solutions sécurisées, efficaces et conviviales aux Québécois qui naviguent dans un monde de plus en plus numérique.

Avec le gouvernement du Québec, Interac se réjouit de tirer parti des collaborations existantes et de favoriser de nouvelles initiatives qui font progresser le programme numérique de la province et qui, en fin de compte, améliorent l'expérience globale des citoyens en cette ère d'évolution numérique.

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1 : Améliorer l'accès aux services gouvernementaux sécurisés en ligne au Québec en étendant les solutions d'authentification qui permettent aux citoyens d'interagir avec le gouvernement de manière transparente et sécurisée.

RECOMMANDATION 2 : Améliorer la prestation de services numériques pour les Québécois en permettant la vérification de documents gouvernementaux clés, tels que le permis de conduire du Québec, et en soutenant les cas d'utilisation des secteurs public et privé.

RECOMMANDATION 3 : adopter les options de paiement et de décaissement numériques déjà utilisées par les entreprises et les citoyens canadiens, en leur offrant la possibilité de payer et de recevoir des fonds en temps réel afin de mieux répondre à leurs besoins.

RECOMMANDATION 1 : Améliorer l'accès aux services gouvernementaux sécurisés en ligne au Québec en étendant les solutions d'authentification qui permettent aux citoyens d'interagir avec le gouvernement de manière transparente et sécurisée.

Aujourd'hui, les Québécois utilisent plus de services numériques que jamais auparavant. L'accès à des services numériques de grande valeur nécessite des outils d'authentification et de vérification robustes pour permettre des cas d'utilisation critiques, et les services financiers représentent l'un des domaines de demande les plus importants pour les citoyens et les entreprises. Selon un récent [sondage Interac](#), 69 % des Canadiens souhaitent pouvoir accéder à tous les services gouvernementaux en ligne.

Afin de stimuler l'activité économique et de répondre aux besoins des Québécois, une approche évolutive de l'accès numérique est nécessaire - une approche qui crée la confiance dans les interactions en ligne, tout en plaçant la sécurité des données au premier plan.

Le [service Interac Vérification](#) permet actuellement aux Canadiens de tout le pays de s'authentifier en s'appuyant sur des sources d'information fiables à l'aide de leurs identifiants de connexion auprès des institutions financières participantes.

L'utilisation continue de solutions d'authentification permettra au gouvernement de fournir une gamme de services aux Québécois en toute sécurité et simplicité, tout en réduisant les risques de fraude.

En plaidant pour une adoption accrue du service *Interac Vérification* au Québec, nous pouvons contribuer à l'amélioration des services gouvernementaux en ligne, en veillant à ce que les citoyens aient un accès facile et sécurisé aux programmes et services essentiels. Cette démarche stratégique s'inscrit non seulement dans l'évolution numérique de notre société, mais constitue également une mesure proactive visant à atténuer les risques liés aux activités frauduleuses.

RECOMMANDATION 2 : Améliorer la prestation de services numériques pour les Québécois en permettant la vérification de documents gouvernementaux clés, tels que le permis de conduire du Québec, et en soutenant les cas d'utilisation des secteurs public et privé.

La vérification numérique des documents gouvernementaux est une autre opportunité importante pour le gouvernement de rationaliser l'accès numérique, de réduire les pertes liées à la fraude, les inefficacités opérationnelles et les coûts administratifs tout en apportant une valeur économique significative.

Grâce à la vérification étayée par des documents officiels, les consommateurs, les gouvernements et les entreprises bénéficieront de niveaux d'assurance accrus lorsqu'ils effectueront des transactions de grande valeur en ligne. L'amélioration de la sécurité et de l'efficacité peut être bénéfique pour les entreprises de toutes tailles et améliorer l'expérience des utilisateurs et la commodité pour les Québécois.

Grâce à la collaboration avec le secteur privé, il est possible de catalyser l'adoption à grande échelle des services numériques avec une confiance accrue, en tirant parti de l'innovation développée par les entreprises québécoises et rendue possible par le gouvernement provincial. Plus précisément, le gouvernement peut collaborer avec l'industrie pour veiller à ce que les Québécois puissent vérifier les documents, tels que les permis de conduire, par rapport aux registres officiels du gouvernement.

Le service *Interac Vérification* est déjà utilisé par les gouvernements à travers le Canada et pourrait également être exploité dans de nombreux autres cas d'utilisation et secteurs d'activité. La vérification des documents par le gouvernement pourrait avoir un impact particulier sur le secteur hypothécaire, qui a récemment connu une augmentation des niveaux de fraude (y compris la fraude sur les titres de propriété, les escroqueries à la location et les demandes de prêt hypothécaire falsifiées).

L'accès à l'infrastructure fiduciaire du gouvernement du Québec permettrait aux institutions financières de valider les informations du permis de conduire présentées par un citoyen, avec une corroboration supplémentaire de la province pour une vérification numérique sécurisée et privée. Ce service s'appuierait sur des technologies existantes largement utilisées dans le secteur privé, tout en ajoutant une étape supplémentaire essentielle pour vérifier l'identité avec un degré de confiance élevé.

La vérification sécurisée de l'identité peut permettre aux Québécois de bénéficier d'un accès simplifié à des aspects essentiels de notre système financier. Il s'agit notamment de réduire les fraudes à l'achat d'un logement et au crédit hypothécaire, de faciliter les demandes de crédit et d'aider les nouveaux clients à s'intégrer, tout en réalisant de précieuses économies sur le plan opérationnel.

RECOMMANDATION 3 : adopter les options de paiement et de décaissement numériques déjà utilisées par les entreprises et les citoyens canadiens, en leur offrant la possibilité de payer et de recevoir des fonds en temps réel afin de mieux répondre à leurs besoins.

Historiquement, les Canadiens ont adopté avec enthousiasme les nouvelles options de paiement, y compris les paiements par carte de débit, sans contact et par téléphone portable. Le secteur des transferts d'argent par courrier électronique de personne à personne ne fait pas exception à la règle. Depuis sa création au Canada au début des années 2000, le service Virement *Interac* est devenu omniprésent dans la vie des Canadiens. La croissance du service a été exponentielle : elle est passée d'environ six millions de transactions par an en 2007 à plus d'un milliard de transactions en 2023.

Au Québec, le gouvernement a utilisé occasionnellement le service Virement *Interac*, mais il existe une opportunité considérable d'en accroître l'adoption. L'extension de l'utilisation de ce service permettrait non seulement de simplifier les processus, mais aussi de contribuer à la rentabilité et de réduire les risques de fraude.

Le service Virement *Interac* a évolué pour devenir un service utilisé par les entreprises et les gouvernements lorsqu'ils doivent payer ou collecter de l'argent auprès de leurs fournisseurs, de leurs clients ou de leurs citoyens. Actuellement, plus d'un cinquième de toutes les transactions effectuées sur le service sont envoyées ou reçues par une entreprise.

Bien qu'*Interac* ait collaboré avec d'autres provinces pour assurer des paiements rapides et sécurisés aux citoyens par le biais du service Virement *Interac*, le Québec a tout à gagner d'une mise en œuvre plus large de ce service. En outre, les options de paiement numérique, dont le débit *Interac*, ont été adoptées par les agences de transport en commun de tout le pays, offrant aux usagers un moyen pratique et sans contact de payer leurs trajets. En s'inspirant de modèles réussis, comme l'intégration d'*Interac* en tant qu'option de paiement sans contact dans les systèmes de transport en commun d'autres provinces telles que l'Ontario, les agences de transport en commun du Québec, en particulier celles de la région de Montréal, pourraient grandement améliorer la commodité pour les usagers en adoptant des options de paiement numérique.

Il existe une opportunité claire pour le Québec de suivre l'exemple et de collaborer avec les agences de transport pour mettre en place des solutions de paiement numérique sûres et pratiques. Ce faisant, le Québec peut non seulement suivre l'évolution des préférences de ses citoyens, mais aussi promouvoir un écosystème de paiement plus efficace et plus sûr, ce qui profitera en fin de compte à la fois au gouvernement et à ses habitants.

CONCLUSION

En conclusion, Interac est prêt à poursuivre et à développer sa relation avec le gouvernement du Québec pour déployer des solutions de paiement et de vérification efficaces et sécurisées dans toute l'infrastructure provinciale. Nous serions ravis de discuter à tout moment de nos solutions et de notre vision de la numérisation des services gouvernementaux.